

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 320

présenté par

M. Jacobelli et les membres du groupe Rassemblement National

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 13, insérer l'alinéa suivant :

« Dans une optique d'autonomie stratégique, la France mettra tout en œuvre pour rapatrier sous capitaux français les entreprises en lien avec notre BITD passées sous pavillon étranger, à chaque fois que l'opportunité se présentera. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Avant d'être vendue à une entreprise américaine, Exxelia n'était déjà plus une entreprise française mais britannique. La mise en vente de cette entreprise par le fonds britannique IK Partners était une opportunité pour la France de rapatrier ce fleuron industriel.

À l'avenir, dans de tels scénarios, tout devra être mis en œuvre pour retrouver le contrôle de ces entreprises.